



Dr Sandrine COMBARET
Dr Gersende DOUMERC
Dr Elodie GOFFART-PEYRONNET
4 rue du Moulin à vent - 91580
ETRECHY

LA TOXOPLASMOSE

La toxoplasmose, maladie parasitaire dont environ 30% des chats sont porteurs, est une maladie redoutée par les femmes enceintes. En effet, elle provoque des troubles du développement graves, voire mortels, chez le fœtus. On a parfois tendance à vouloir se débarrasser du chat quand la femme enceinte est non immunisée contre cette maladie. Il est nécessaire de bien comprendre le cycle du parasite pour adopter des mesures utiles et moins radicales !

La contamination des chats se fait principalement par ingestion de proies (rongeurs, oiseaux) ou de viande crue ou mal cuite contenant des kystes parasites. On dit que le chat est l'hôte définitif du parasite. Tous les mammifères y compris l'homme peuvent être l'hôte intermédiaire. Pour les hôtes intermédiaires, la voie de contamination dépend essentiellement de leur mode alimentaire : les herbivores se contaminent par ingestion d'oocystes provenant des matières fécales de chats parasités, les carnivores par ingestion de proies contenant des kystes, et l'homme par consommation de viandes mal cuites contenant des kystes. Enfin, chez les deux types d'hôtes, le parasite peut être transmis d'une mère à son fœtus par voie placentaire.

Un chat contaminé par la toxoplasmose excrète dans ses selles des oocystes **qui ne deviennent infestants qu'après une maturation de 1 à 5 jours** dans l'environnement à l'air libre. Ceux-ci sont ensuite résistants pendant plusieurs mois dans le milieu extérieur.

Une femme contaminée par le parasite pendant sa grossesse expose son enfant à une toxoplasmose sévère, avec risque d'atteintes oculaires, cérébrales et pulmonaires. Un test sérologique de dépistage est obligatoire lors d'une déclaration de grossesse en France. Si la mère n'est pas immunisée (soit environ 1 cas sur 2), une prise de sang est réalisée tous les mois afin de vérifier qu'il n'y a pas eu contamination et la mère reçoit des conseils de prévention. Néanmoins, les études ont démontré que les propriétaires de chats ne sont pas plus à risque que le reste de la population ! Il est donc inutile, comme on l'entend parfois, d'exiler le chat de la famille pendant 9 mois.

Les mesures à prendre pour une femme enceinte non immunisée :

- La viande doit être cuite à cœur, ou avoir subi une congélation à -20°C pendant au moins 48h.
- Les légumes et fruits doivent être soigneusement lavés, et si possible cuits. Il est recommandé de ne pas consommer ceux que l'on n'a pas lavé soi-même, par exemple au restaurant.
- Les aliments doivent être protégés des insectes.

CLINIQUE VETERINAIRE SAINT-EXUPERY

www.cliniqueveterinaire-saintexupery.com

veto.saintexupery@gmail.com

Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h



Dr Sandrine COMBARET
Dr Gersende DOUMERC
Dr Elodie GOFFART-PEYRONNET
4 rue du Moulin à vent - 91580
ETRECHY

- Le lavage soigneux des mains est recommandé après manipulation de terre ou de viande crue. Le port de gants pour ce type de manipulation est à recommander.
- **Il faut éviter le contact avec les excréments de chat.** Le port de gants pour la manipulation des litières et l'élimination des selles est conseillé. Le nettoyage quotidien des litières permet d'éviter la maturation des oocystes. L'idéal, c'est que ce soit le futur papa qui nettoie la litière tous les jours pendant 9 mois !

Les mesures à prendre pour éviter la contamination des chats :

- Il faut éviter la distribution de viande crue ou mal cuite.
- Si c'est possible, gardez les chats à l'intérieur, afin qu'ils ne puissent pas ingérer des proies contaminées.
- On peut également affubler le chat d'une petite clochette sur son collier. Cela permet de limiter considérablement la capacité des chats à chasser des petits rongeurs ou des oiseaux et donc le risque de contamination !
- Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin disponible pour les chats contre la toxoplasmose, mais plusieurs essais sont en cours.

CLINIQUE VETERINAIRE SAINT-EXUPERY

www.cliniqueveterinaire-saintexupery.com

veto.saintexupery@gmail.com

Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h